

TAXE D'APPRENTISSAGE : SOUTENEZ LA FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE

PUBLIÉ LE 4 DÉCEMBRE 2018

Afin de soutenir nos projets pédagogiques, nous vous invitons à verser la taxe d'apprentissage à la faculté des sciences et technologie.

INVESTISSEZ AUJOURD'HUI ...



POUR VOS ÉQUIPES DE DEMAIN !



Date(s)
du 4 décembre 2018 au 28 février 2019

La faculté des sciences et technologie est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage.

Pourquoi ?

En nous versant directement la part hors quota de la taxe d'apprentissage, vous nous apportez un soutien pour faire face à des investissements lourds d'équipements correspondant aux usages des professionnels (plateformes technologiques), vous contribuez à la mise en place de projets pédagogiques innovants en matière de culture professionnelle et d'internationalisation des formations et à la rémunération des intervenants issus de l'entreprise.

Comment procéder pour nous verser la taxe d'apprentissage ?

- > Tout savoir sur la taxe d'apprentissage
- > Comment verser votre taxe d'apprentissage à la faculté des sciences et technologie ?

Nos projets pour 2019

- Modernisation des appareils et équipements des plateaux techniques (travaux pratiques des étudiants)
- Soutien à la mise en place de projets pédagogiques innovants (boîtiers de vote interactifs, robot de téléprésence...)

Nos objectifs

- Internationalisation des formations (parcours internationaux en licence et master : cours en anglais, séjours et stages financés à l'étranger, double diplôme avec des partenaires à l'international)
- Enrichissement des relations entreprises : Forum Entreprises, visites des laboratoires universitaires

La faculté des sciences et technologie en quelques chiffres

- 3200 étudiants en formation initiale, continue ou en apprentissage
- 100 intervenants issus de plus de 60 entreprises
- 8 laboratoires de recherche et 1 groupe de recherche
- 250 enseignants et enseignants-chercheurs
- 500 stages



Forum Entreprises de la faculté des sciences et technologie

Contact :
Isabelle Mondon : mondon@u-pec.fr

CONTACT

Isabelle Mondon
01 45 17 13 36
baip-sciences@u-pec.fr

Bâtiment P2, bureau 024
Campus Centre
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex
Métro : Créteil université (ligne 8)
Bus : 181 et 281
RER D : Vert-de-Maisons

